Ticket Compliments® Supreme Award

Commandez rapidement en toute simplicité sur www.edenred.be

Award Services SA
Av. Herrmann-Debroux 54 b.6 - 1160 Bruxelles
☏ 02 678 29 11 - 🖷 02 678 28 30
RPM Bruxelles - BE 0434 360 258
ING : BE89 3100 6092 5685 BBRUBEBB
BNP PARIBAS FORTIS : BE43 0012 7199 9901 GEBABEBB
www.edenred.be

Bon de 1ère commande

N° de client : (Si vous êtes déjà client)

Données de facturation : ❑ privé ❑ public

Société :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tél. : Fax :

N° d'entreprise (TVA) : -

Responsable de la commande :

Fonction :

E-mail :

Composition d'enveloppes

Nombre d'enveloppes* (A)	Nombre de chèques par enveloppe: 50 €	35 €	20 €	Autre**:	Montant par enveloppe (B)	**Montant total** (A) x (B)

❑ Je vous fais parvenir également un fichier Excel pour commande personnalisée.

Pas de composition d'enveloppes

Nombre de chèques	Valeur/chèque	**Montant total**

Total valeur faciale	=	
Prestation de services (1)***	.....% =	
Frais administratifs 27,5 € (2)	=	
TVA sur (1) et (2)	21 % =	
TOTAL	=	

Votre facture sera établie sur base des données mentionnées ci-dessus, sans aucune modification ultérieure possible. Les conditions générales reprise au verso de la présente et/ou téléchargeable sur notre site www.edenred.be - que le client est invité à lire attentivement - sont déterminantes de l'acceptation de la commande. Elles sont applicables à tous les produits et/ou services fournis et/ou exécutés par AWARD SERVICES, sauf stipulation écrite contraire. Elles priment sur les conditions générales du client auxquelles celui-ci déclare expressément renoncer.

Mention souhaitée sur la facture :

Commande destinée au département :

❑ Ressources Humaines ❑ Sales & Marketing

Code promo**** :

Code groupe :

Commission Paritaire :
Fédération :
N° Affiliation Fédération :

A livrer le :

A l'attention de :

Tél. :

Adresse de livraison (si différente) :

Si vous avez faxé votre bon de commande, merci de nous en confirmer la date :

/ /

*** 1 enveloppe = 1 bénéficiaire**

**** Les valeurs faciales les plus courantes sont : 50 €, 35 €, 25 €, 20 €, 15 €, 10 € et 5 €. Pour toute autre valeur, veuillez nous consulter au 02 678 29 11.**

***** Votre prestation de services sera calculée selon notre grille tarifaire en fonction de votre volume de commande.**

****** Si vous beneficiez d'un Code promo, veuillez l'inscrire. Dans tous les cas, veillez à bien compléter les autres informations dans le cadre.**

PAIEMENT ET LIVRAISON

Dès réception de votre bon de commande, nous vous envoyons par e-mail une invitation à payer accompagnée d'un bulletin de virement. Vous y trouverez le n° de compte bancaire et le n° VCS à indiquer impérativement en communication lors de votre paiement. Votre commande sera livrée dans les 5 jours ouvrables suivant l'enregistrement de votre paiement dans notre comptabilité.

REMARQUES :

Fait à

le

Signature :

Cachet de l'entreprise

Uniquement si vous renvoyez le document par fax ou par poste

CONDITIONS GENERALES

ARTICLE 1

Le Bon de Commande souscrit par le CLIENT l'engage définitivement, AWARD SERVICES n'étant tenue que moyennant l'acceptation par elle de celui-ci.

Les chèques-cadeaux sont émis par AWARD SERVICES sous la marque Ticket Compliments®.

ARTICLE 2

Le paiement du prix des Ticket Compliments®, des prestations de services, des frais administratifs et de la TVA applicable doit être effectué à l'époque mentionnée aux conditions particulières reprises au bon de commande et, à défaut, dans tous les cas, au plus tard lors de la livraison.

La facturation est réalisée au choix d'AWARD SERVICES soit, sous la forme électronique, soit sous format papier.

Si le CLIENT souhaite que la facturation s'effectue sous format papier, il devra en faire la demande écrite à AWARD SERVICES.

Les factures électroniques sont mises à la disposition du CLIENT, à la livraison des titres, sur la plate-forme internet désignée par AWARD SERVICES.

AWARD SERVICES garantit l'authenticité de l'origine des factures émises sous la forme électronique, l'intégrité de leur contenu et leur lisibilité.

La force probante de ces factures électroniques est expressément acceptée par le CLIENT.

ARTICLE 3

Le transfert de propriété des Ticket Compliments® est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix.

Dès lors, le CLIENT s'engage formellement et irrévocablement à ne pas faire usage des Ticket Compliments® livrés, à ne pas en disposer, à ne pas les distribuer et à ne pas les mettre en circulation aussi longtemps que la totalité du prix n'aura pas été complètement et irrévocablement payé.

En cas de retard de paiement, pour quelque cause que ce soit, le CLIENT s'engage à restituer les Ticket Compliments® à première et simple demande d'AWARD SERVICES que le CLIENT autorise, dès à présent et pour lors, à reprendre de plein droit et sans mise en demeure.

Sans préjudice aux dispositions qui précèdent, tout retard de paiement entraînera, de plein droit et sans mise en demeure, la débition d'intérêts de retard, calculés au taux prévu par l'article 5 al. 2 de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, majorés de 2%, et la débition, à titre de dommages et intérêts pour frais administratifs, d'une somme équivalente à 15% du montant en principal impayé avec un minimum de 100 EUR. Tout retard de paiement autorise en outre AWARD SERVICES de plein droit et sans mise en demeure à suspendre toute livraison de Ticket Compliments®, à exiger le paiement immédiat et sans escompte de toute somme, même non exigible et à invoquer la résolution de plein droit de la présente convention.

ARTICLE 4

Les Ticket Compliments® sont livrés au CLIENT, à son siège social ou à tout autre endroit situé en Belgique et convenu entre parties dans les 5 jours ouvrables (samedi non compris) de la réception du paiement.

ARTICLE 5

Tout litige relatif à la conclusion, l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, soumise au droit belge, relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, le Juge de paix compétent étant celui du 1er canton.